Para

Michna 1 - Chapitre 6

הַמְקַדֵּשׁ וְנָפַל הַקִּדּוּשׁ עַל יָדוֹ אוֹ עַל הַצַּד וְאַחַר כָּךְ נָפַל עַל הַשֹּׁקֶת, פָּסוּל {א}. נָפַל מִן הַשְּׁפוֹפֶרֶת לַשֹּׁקֶת, פָּסוּל {ב}. נָטַל מִשְּׁפוֹפֶרֶת וְכִסָּה, אוֹ שֶׁהֵגִיף אֶת הַדֶּלֶת, הַקִּדּוּשׁ כָּשֵׁר, וְהַמַּיִם פְּסוּלִים. זְקָפָהּ בָּאָרֶץ, פָּסוּל. לְתוֹךְ יָדוֹ, כָּשֵׁר, מִפְּנֵי שֶׁאֶפְשָׁר:

Si, au moment de la préparation de l'eau de la vache rousse, la cendre tombe sur sa main ou sur le bord du récipient puis glisse ensuite à l'intérieur, la préparation est invalide. De même, si la cendre tombe directement du tube dans le récipient, elle est invalide. S'il a prélevé la cendre du tube puis l'a refermé, ou qu'il a fermé une porte, la cendre reste valide, mais l'eau devient invalide. S'il a posé le tube sur le sol, la préparation est invalide ; mais s'il le tient dans sa main, elle est valide, car il n'y a pas d'alternative.

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir…

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions